



le secrétaire général

Aux organisations et aux Militants de la CGT

Montreuil, le 6 octobre 2010

Cher(e)s Camarades,

Je m'adresse à vous suite à la réunion qui s'est tenue à Montreuil le 5 octobre et qui a permis à la direction confédérale et aux directions des fédérations et des unions départementales de faire une évaluation précise de la mobilisation sur l'avenir des retraites.

En quelques mois, le déploiement de l'ensemble des forces de la CGT pour dénoncer la nocivité du projet de loi sur les retraites à permis une réelle prise de conscience des enjeux parmi les salariés, d'éclairer sur les alternatives et de construire une mobilisation d'un niveau exceptionnel. Exceptionnel par son unité et sa détermination pour empêcher la mise en œuvre de dispositions à la fois injustes socialement, néfastes pour le système de retraite par répartition, pour l'emploi des jeunes et pour le niveau des futures retraites. Nous avons su dénoncer l'absence de prise en compte de la pénibilité des métiers, et bien d'autres aspects négatifs de cette loi.

Aujourd'hui, 3 salariés sur 4 sont opposés aux mesures reportant les âges de départ en retraite. Les initiatives de l'intersyndicale dont les grandes journées de mobilisation interprofessionnelles sont soutenues par 71 % de la population, et ce malgré le vote de l'Assemblée nationale le 15 septembre dernier.

Tout cela est le résultat d'un engagement résolu de nos forces militantes.

Pour autant, comme chacun le sait, le Président de la République veut maintenir son cap. Il est enfermé dans le chantage qu'exercent les marchés financiers et les agences de notation internationales qui exigent des états européens des coupes sombres dans les budgets publics et les comptes sociaux. Il prétend aussi pouvoir brandir la fin de la retraite à 60 ans comme un trophée politique qu'il présentera pour chercher sa réélection en 2012.

Ainsi, nous entrons dans une nouvelle phase du conflit dès lors qu'il compte clore le sujet d'ici quelques jours par le vote du Sénat qui pourrait intervenir dès le 15 octobre. Mais rien n'est moins sûr.

L'ancrage de la mobilisation, son caractère unitaire, la détermination qui s'y exprime peuvent démentir les scénarios qu'on nous disait écrits d'avance.

Beaucoup va désormais dépendre de ce qui va se passer dans les tous prochains jours.

Avec l'ensemble des fédérations et unions départementales, nous avons décidé d'une « Adresse de la CGT aux salariés » en ce moment crucial. Bien sûr, il faut en assurer une très large diffusion.

Cette adresse traite de trois questions :

1. Nous insistons pour que le **12 octobre soit partout d'une ampleur sans précédent** par le niveau des grèves et le volume des manifestations unitaires.

Nous sommes convaincus que de nouvelles forces peuvent se mobiliser. Cela va dépendre de notre disponibilité à les rencontrer et les convaincre, en quelques jours, que le 12 octobre peut être déterminant pour les suites.

2. Nous appelons à **généraliser la tenue d'assemblées générales, de consultations sur les lieux de travail pour définir ensemble et démocratiquement les revendications, le rythme, les formes et les modalités de la reconduction de l'action après le 12 octobre.**

La CGT l'a affirmé depuis le début, nous irons jusqu'au bout dans ce combat.

Nous savons de la longue expérience de la CGT que sa démarche démocratique en toutes circonstances et singulièrement pour conduire l'action est une condition d'efficacité.

Nous savons aussi que la puissance du mouvement déjà très réelle va reposer sur notre capacité à entretenir et élever la mobilisation du plus grand nombre de salariés en les associant aux décisions qui nous engagent solidairement. C'est une démarche très exigeante pour tous mais elle conditionne nos chances de succès.

Cette démarche démocratique est déjà engagée dans certaines branches professionnelles, certaines entreprises où la grève est déjà une réalité depuis plusieurs jours à propos de l'avenir des retraites et des revendications salariales et d'emploi.

Impulsons ce débat et les décisions d'actions partout où nous sommes présents.

3. Nous avons également décidé **d'installer dans les localités des points de rencontre publics** pour assurer une permanence de la mobilisation contre le projet de loi actuel sur les retraites.

Ceux-ci nous permettront d'entretenir et d'alimenter l'action auprès des nombreux salariés sans présence CGT dans leur entreprise, avec les retraités et les jeunes, de plus en plus engagés parce que très concernés.

Les organisations territoriales de la CGT seront les maîtres d'œuvre pour l'organisation de ces permanences. Là aussi, leur succès et leur efficacité dépendront de la contribution de chaque syndicat de la CGT, quelle que soit sa fédération professionnelle.

Enfin, et ce n'est pas l'aspect le moins important, chacun a pu constater combien nous avons été en capacité de mobiliser très au-delà des adhérents de la CGT. Des centaines de milliers de salariés inorganisés ont répondu présents à nos initiatives locales ou nationales. Certains ont pris conscience de l'utilité de se syndiquer à la CGT en étant plongés dans l'action.

Prenons aussi des dispositions très concrètes pour amplifier ce mouvement d'adhésion nécessaire pour accroître durablement le rapport de forces en faveur des salariés.

Recevez, Cher(e)s Camarades, mes plus fraternelles salutations.



Bernard THIBAULT
Secrétaire général de la CGT